

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du  
CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 MARS 2023**

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 16

Convocation du :  
17.03.2023

**PRESENTS** : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M POULET,  
Mme BUGADA, M LECOQ, Mme BRIOT GAIDOZ, MM PETIGNY,  
TAUBATY, Mmes BAILLY, LAMY, BOUDRY, M CHUARD, Mmes  
CHATEAU, PINGAT, MM MARTI, BRUNIAUX

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR** :

M. CHAZERAND pouvoir à Mme BUGADA  
Mme GRESSER pouvoir à Mme BAILLY  
M FANTOLI pouvoir à M CHUARD  
Mme CALONNE pouvoir à Mme BRIOT GAIDOZ  
M MOLIN pouvoir à M MARTI  
Mme JACQUET pouvoir à M POULET  
M MEYNIER pouvoir à Mme DEPIERRE

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M BRUNIAUX Philippe

*Création de bassins  
d'infiltrations quartier  
du Chardonnay /  
Demande de subvention  
au titre du fonds vert*

Mme la Maire expose à l'Assemblée,  
Que dans le cadre du dispositif « Fonds vert / Renaturation des  
villes et villages » il est proposé de solliciter une subvention à l'Etat pour  
le projet de création de bassins d'infiltration et d'espace de fraîcheur dans  
le quartier du Chardonnay.

Le budget prévisionnel de l'opération est le suivant :

**DEPENSES**

Travaux d'aménagement : 50 021 €  
Total HT : 50 021 €  
TVA : 10 004.20 €  
TOTAL TTC : 60 025.20 €

**Plan de financement prévisionnel**

Fonds Vert : 40 016.80 €  
Ville d'Arbois HT : 10 004.20 €  
Total HT : 50 021.00 €  
TVA : 10 004.20 €  
TOTAL TTC : 60 025.20 €

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Approuve** le projet établi estimant le montant toutes dépenses  
confondues à 60 025.20€ TTC

**Sollicite** l'Etat au titre du « Fonds vert / Renaturation des villes et  
villages » une subvention à hauteur de 40 016.80€

**S'engage** à assurer le financement de cette opération, par autofinancement interne et externe provenant notamment d'un emprunt, et notamment à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

Pour copie certifiée conforme au registre,  
Arbois, le 27 mars 2023

La Maire,

Valérie DEPIERRE



Le secrétaire de séance

Philippe BRUNIAUX